

Ingénieur A.I.L.g., Conseil en matières de fonçage des puits de mines, nous adresse les quelques remarques intéressantes ci-après :

- > 1) la réduction des frais de congélation au moyen de la congélation fractionnée a déjà été signalée dans mon rapport au dernier Congrès International des Mines de Liège;
- > 2) les risques de fuites aux congélateurs sont complètement annihilés par l'emploi de la méthode rationnelle employée pour la première fois en Angleterre par la Société de Fonçage de Puits Franco-Belge (\*);
- > 3) la verticalité des sondages a été réalisée admirablement pour des puits de 620 m de profondeur lors des fonçages d'Helchteren et Zolder par M. Gustave Lemaire de la Société Foraky;

(\*) voir

- a) Biquet M. « Le fonçage de puits de mine en terrains aquifères » Biblioth. Sc. Belge — Thone Editeur Liège 1954.
- b) Radar E. — Bulletin des Ingénieurs de Louvain, N° 15-9-1927.

- > 4) la concentration du froid en n'importe quel endroit désiré fut mise au point pour la première fois, dans les mêmes circonstances que celles indiquées au 2), en Angleterre, par la Société Franco-Belge;
- > 5) les performances réalisées en Campine, vu les profondeurs atteintes, l'emportent de loin sur les difficultés de deux puits de 330 et 350 mètres dont il est question dans l'article; Avant 1914, la Société Franco-Belge avait déjà réalisé, avec succès complet, la congélation de deux puits de 320 m de profondeur au Levant du Flénu à Cuesmes (Puits de l'Héribus).
- > 6) on parle dans l'article de creusement rapide : à André Dumont, les 148 premiers mètres du puits I ont été creusés et cuvelés exactement en deux mois, et on ne travaillait pas les dimanches;
- > 7) on sait depuis longtemps que le béton placé derrière le cuvelage ne refroidit que lentement et a tout le temps de faire prise avant que l'eau de gachage puisse se congeler, d'autant plus que cette eau de gachage est en général de l'eau salée ».

## STATISTIQUES

BELGIQUE

### L'Industrie Charbonnière pendant l'année 1952

Statistique sommaire et résultats provisoires

par A. MEYERS.

Le présent travail donne, en attendant la publication d'éléments plus détaillés et plus précis dans la « Statistique annuelle des industries extractives et métallurgiques », un aperçu de la marche de l'industrie charbonnière belge au cours de l'année 1952.

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les données qui suivent ne sont pas définitives.

#### Production de houille.

(Voir tableaux n° 1 et 2 et diagramme n° 1.)

La production nette de houille en Belgique a été, en 1952, de 30.381.540 tonnes, contre 29.651.200 tonnes en 1951 et contre 27.320.820 tonnes en 1950 (chiffres définitifs pour 1950 et 1951).

Le tableau n° 1 permet de se rendre compte de l'allure de la production mensuelle.

Ci-dessous figure, pour les années 1943 à 1952, la proportion de la production fournie par le bassin de la Campine par rapport à l'extraction totale du Royaume pendant les mêmes années :

1943 : 29,2 %	1948 : 29,8 %
1944 : 36,0 %	1949 : 28,6 %
1945 : 30,7 %	1950 : 29,7 %
1946 : 31,8 %	1951 : 31,2 %
1947 : 29,5 %	1952 : 32,0 %

Le nombre moyen de jours d'extraction de l'année 1952 a varié, suivant les bassins, entre 284,2 et 300,2. Pour l'ensemble des charbonnages, il a été de 292,1.

TABLEAU N° 1  
PRODUCTION MENSUELLE DE HOUILLE PAR BASSIN  
(en milliers de tonnes.)

PERIODES	Borinage	Centre	Charleroi-Namur	Liège	Campine	Royaume
1952						
Janvier . . . . .	436,6	330,7	649,7	435,7	816,8	2.669,5
Février . . . . .	399,7	313,1	633,7	420,8	839,1	2.606,4
Mars . . . . .	445,2	331,0	657,5	436,8	870,0	2.740,5
Avril . . . . .	412,8	313,9	616,9	417,5	797,1	2.558,2
Mai . . . . .	418,8	330,7	629,2	415,9	827,8	2.622,4
Juin . . . . .	357,6	273,3	553,3	390,8	753,0	2.328,0
Juillet . . . . .	312,1	242,1	474,7	339,5	774,9	2.143,3
Août . . . . .	355,2	288,1	537,8	346,9	755,3	2.283,3
Septembre . . . . .	410,3	319,3	612,6	432,3	806,9	2.581,4
Octobre . . . . .	447,4	351,6	654,9	463,8	852,6	2.770,3
Novembre . . . . .	383,3	294,2	571,4	405,9	783,9	2.438,7
Décembre . . . . .	418,9	321,7	616,1	450,7	835,0	2.642,4
Totaux des relevés mensuels 1952 . . . . .	4.797,9	3.709,7	7.204,8	4.956,5	9.712,4	30.381,5
Production en 1952						
(chiffres provisoires rectifiés) . . . . .	4.797,9	3.709,7	7.204,9	4.956,6	9.712,4	30.381,5

En 1952, la production moyenne du pays, par jour d'extraction, calculée mensuellement, a varié de 108.390 tonnes, maximum atteint en décembre, à 98.280, minimum atteint en août (voir tableau n° 2).

Remarque. — A partir de l'année 1951, le nombre de jours d'extraction d'un bassin est égal à la somme des nombres pondérés de jours d'extraction des mines de ce bassin :

$$J \text{ bassin} = \text{somme} (J \text{ mine} \times K)$$

Pour un mois déterminé, le coefficient de pondération K de chaque mine est le quotient de l'extraction journalière moyenne de cette mine par l'extraction journalière moyenne du bassin :

$$K = \frac{E \text{ journ. mine}}{E \text{ journ. bassin}}$$

ce qui implique que la somme des coefficients de pondération d'un même bassin est égale à 1.

Ces coefficients de pondération sont variables de mois à mois.

Quant au nombre de jours d'extraction d'une mine, il est égal à la somme des nombres pondérés de jours d'extraction des sièges de cette mine, la pondération étant calculée chaque mois pour les sièges comme ci-dessus pour les mines.

Enfin, un jour est qualifié « jour d'extraction » pour un siège déterminé, dès qu'il y a eu abatage normal dans l'une des tailles et extraction.

Contrairement aux notions définies dans nos statistiques antérieures, le nombre de jours d'extraction n'est donc plus lié au nombre de journées de présence des ouvriers à veine, mais bien au tonnage extrait.

TABLEAU N° 2.  
PRODUCTION JOURNALIERE (en tonnes.)

PERIODES	Borinage		Centre		Charleroi-Namur		Liège		Campine		Royaume	
	Production journalière	Jours d'extraction										
1952	17.000	25,7	12.860	25,7	25.050	25,9	16.960	25,7	33.190	24,6	105.060	25,4
Janvier	17.230	23,2	12.990	24,1	25.450	24,9	16.830	25,0	33.560	25,0	106.060	24,6
Février	17.160	26,0	13.150	25,2	25.500	25,8	16.860	25,9	33.460	26,0	106.130	25,8
Mars	16.680	24,8	13.010	24,1	24.920	24,8	16.750	24,9	32.480	24,6	103.840	24,6
Avril	16.910	24,8	13.440	24,6	25.330	24,8	16.850	24,7	33.110	25,0	105.640	24,8
Mai	16.540	21,6	13.150	20,8	25.010	22,1	16.870	23,2	31.610	23,8	103.180	22,6
Juin	15.950	19,6	12.600	19,2	23.800	19,9	16.390	20,7	30.690	25,3	99.430	21,6
Juillet	15.790	22,5	12.450	23,1	23.350	23,1	16.080	21,6	30.610	24,7	98.280	23,2
Août	16.040	25,6	12.760	25,0	23.980	25,6	16.820	25,7	31.220	25,8	100.820	25,6
Septembre	16.640	26,9	13.110	26,8	24.530	26,7	17.290	26,8	31.580	27,0	103.150	26,9
Octobre	17.420	22,0	13.410	21,9	25.560	22,4	18.100	22,5	33.450	23,4	107.940	22,6
Novembre	17.530	23,9	13.570	23,7	25.830	23,9	18.060	25,0	33.400	25,0	108.390	24,4
Décembre	17.530	23,9	13.570	23,7	25.830	23,9	18.060	25,0	33.400	25,0	108.390	24,4
1952	16.740	286,6	13.040	284,2	24.860	289,9	16.990	291,7	32.360	300,2	103.990	292,1

#### Stocks de houille.

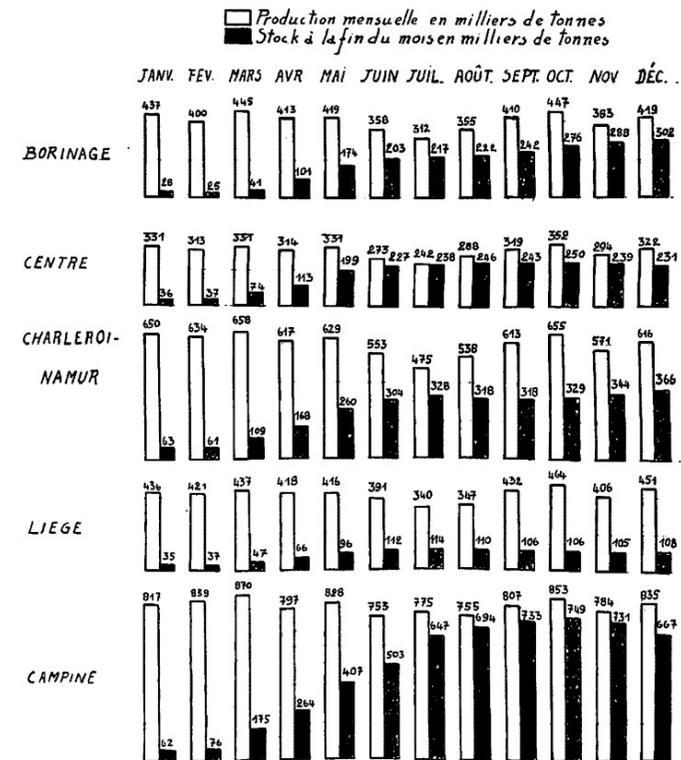
(Voir tableau n° 3 et diagramme n° 1.)

Le stock de houille du Royaume s'est accru régulièrement au cours de l'année 1952, passant de 223.000 tonnes en janvier à 1.700.000 tonnes environ en décembre.

TABLEAU N° 3.  
STOCKS EN MILLIERS DE TONNES.

PERIODES	Borinage	Centre	Charleroi-Namur	Liège	Campine	Royaume
1952						
1 <sup>er</sup> janvier	26,0	40,5	61,1	32,2	65,0	224,8
fin janvier	27,5	36,0	62,8	34,6	62,1	223,0
» février	24,9	37,2	60,7	36,5	75,5	234,8
» mars	41,2	74,0	109,1	47,0	175,1	446,4
» avril	101,2	112,6	168,1	66,2	263,7	711,8
» mai	174,1	199,1	260,2	96,0	406,8	1.136,2
» juin	202,7	226,8	303,8	112,4	503,3	1.349,0
» juillet	216,9	238,0	327,9	114,4	647,2	1.544,4
» août	222,0	245,8	317,9	109,5	694,4	1.589,6
» septembre	242,4	243,3	317,7	106,1	732,5	1.642,0
» octobre	275,9	249,9	328,8	105,5	748,6	1.708,7
» novembre	287,6	238,5	343,8	105,2	730,8	1.705,9
» décembre	302,2	230,6	366,1	107,7	666,6	1.673,2

DIAGRAMME N° 1: Mouvement de la Production et des Stocks dans les différents Bassins



Ci-dessous figure, pour chaque bassin et pour le Royaume, pendant les années 1950, 1951 et 1952, et par rapport à la production journalière moyenne de l'année, l'équivalent du stock en journées de travail :

	1950	1951	1952
Borinage	26,5 jours	1,7 jours	18,1 jours
Centre	16,0 »	3,2 »	17,7 »
Charl.-Namur	10,7 »	2,5 »	14,7 »
Liège	3,7 »	1,9 »	6,3 »
Campine	3,3 »	2,1 »	20,6 »
Royaume	10,8 »	2,2 »	16,1 »

**Durée du travail.**

La durée du travail souterrain ne peut excéder huit heures par jour ni quarante-huit heures par semaine, descente et remonte comprises.

La durée du travail à la surface est de huit heures par jour et de quarante-huit heures par semaine.

**Personnel.**

(Voir tableau n° 4 et diagramme n° 2.)

Remarque. — A partir de l'année 1951, la terminologie relative au personnel est quelque peu modifiée et s'inspire du classement adopté pour le « plan comptable » dont l'application sera prochainement imposée par voie d'arrêté.

Les « ouvriers à veine » sont ceux qui sont pourvus d'un moyen portatif individuel d'abatage.

Les « ouvriers de l'abatage » comprennent, outre les ouvriers à veine, leurs aides, les baveurs et leurs aides, les foreurs en veine et leurs aides, les préposés au tir à l'ébranlement, les rapresteurs et les baveurs.

Les « ouvriers de la taille » comprennent les ouvriers de l'abatage, de la suite de l'abatage et du contrôle du toit, jusqu'au transport exclu.

Le tableau n° 4 indique, mois par mois, le nombre moyen d'ouvriers occupés pendant les jours d'extraction. Ce nombre a varié en 1952 entre un maximum de 138.360 atteint en mars et un minimum de 127.860 constaté en août.

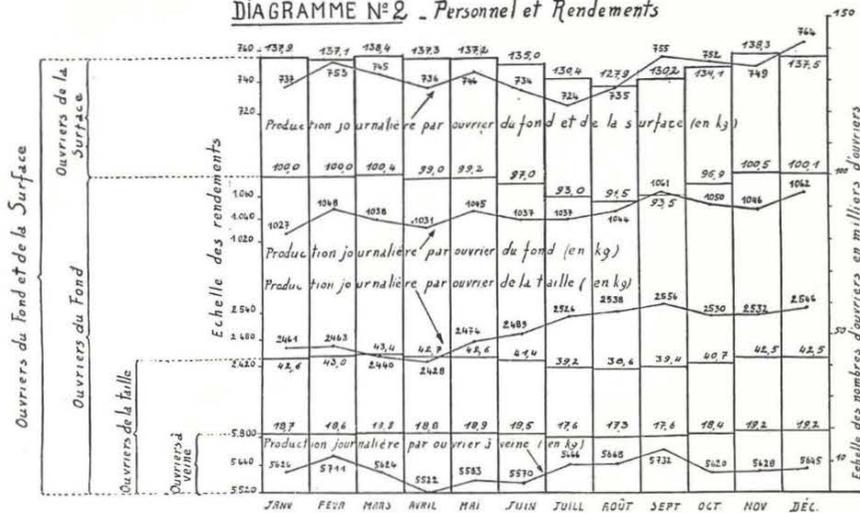
Le relevé ci-après donne la répartition entre les bassins du personnel total (nombre moyen) occupé au cours du dernier mois des années 1950, 1951 et 1952 :

	déc. 1950	déc. 1951	déc. 1952
Borinage	23.883	24.289	24.125
Centre	17.088	17.546	17.848
Charleroi-Namur	33.067	35.436	34.282
Liège	25.479	27.053	26.705
Campine	32.745	34.435	34.684
Royaume	132.262	138.763	137.490

TABLEAU N° 4.  
PERSONNEL OUVRIER DES CHARBONNAGES  
(en milliers d'ouvriers.)

PERIODES	Ouvriers à veine	Ouvriers de la taille (y compris les ouvriers à veine)	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers de la taille)	Ouvriers de la surface	Ouvriers du fond et de la surface réunis
Décembre 1951	18,9	43,2	100,3	83,5	138,8
1952					
Janvier	18,7	42,6	100,0	37,9	137,9
Février	18,6	43,0	100,0	37,1	137,1
Mars	18,9	43,4	100,4	38,0	138,4
Avril	18,8	42,7	99,0	38,3	137,5
Mai	18,9	42,6	99,2	38,0	137,2
Juin	18,5	41,4	97,0	38,0	135,0
Juillet	17,6	39,2	93,0	37,4	130,4
Août	17,3	38,6	91,5	36,4	127,9
Septembre	17,6	39,4	93,5	36,7	130,2
Octobre	18,4	40,7	96,9	37,2	134,1
Novembre	19,2	42,5	100,5	37,8	138,3
Décembre	19,2	42,5	100,1	37,4	137,5
Moyenne	18,5	41,6	97,6	37,5	135,1

DIAGRAMME N° 2 - Personnel et Rendements



Les chiffres ci-après montrent la proportion d'ouvriers étrangers dans le nombre total d'ouvriers inscrits dans les charbonnages (usines connexes non comprises).

BASSINS MINIERS	Nombre total d'ouvriers inscrits à fin décembre		Nombre d'ouvriers étrangers inscrits à fin décembre		Proportion d'étrangers %	
	1951	1952	1951	1952	1951	1952
Borinage	28.272	28.176	11.763	12.166	41,6	43,2
Centre	20.043	20.169	9.229	9.396	46,0	46,6
Charleroi-Namur	40.102	39.244	19.932	19.842	49,7	50,6
Liège	31.747	31.311	16.742	16.747	52,7	53,5
Campine	40.733	40.753	12.785	12.222	31,4	30,0
Royaume	160.897	159.633	70.451	70.373	43,8	44,1

D'après les renseignements fournis par la Fédération des Associations Charbonnières, les étrangers se répartissent suivant les proportions suivantes :

Allemands libres	2,9 %
Italiens	71,1 %
Apatrides	0,4 %
Autres nationalités	25,6 %

**Production par journée d'ouvrier.**

(Voir tableaux n° 5 et 6 et diagramme n° 2.)

Remarque. — A partir de l'année 1951, la notion de journée est liée à la notion de salaire. Nous appelons « journée » d'un ouvrier le quotient par 8 de la somme des heures à payer à cet ouvrier, y compris les heures supplémentaires éventuelles.

Le tableau n° 5 et le diagramme n° 2 indiquent que la production par journée d'ouvrier, calculée de mois en mois pour l'ensemble du pays, ne s'est guère améliorée au cours de l'année 1952. Il y a lieu de noter, cependant, que la « taille » et la « surface » se sont améliorées.

Le tableau n° 5 indique en outre le minimum et le maximum de la production.

TABLEAU N° 5.

PERIODES	Production journalière par ouvrier			
	Ouvriers à veine kg	Ouvriers de la taille (y compris les ouvriers à veine) kg	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers de la taille) kg	Ouvriers du fond et de la surface kg
1952				
Janvier	5.626	2.461	1.027 Min.	737
Février	5.711	2.463	1.048	753
Mars	5.624	2.440	1.038	745
Avril	5.522 Min.	2.428 Min.	1.031	736
Mai	5.585	2.474	1.045	746
Juin	5.570	2.489	1.037	734
Juillet	5.666	2.526	1.037	724 Min.
Août	5.668	2.538	1.044	735
Septembre	5.732 Max.	2.556 Max.	1.061	755
Octobre	5.620	2.530	1.050	752
Novembre	5.628	2.532	1.046	749
Décembre	5.645	2.546	1.062 Max.	764 Max.

Le tableau n° 6 met en regard, pour l'année et par bassin, le rendement des ouvriers à veine, des ouvriers de l'abatage, des ouvriers du fond et des ouvriers du fond et de la surface en 1950, 1951 et 1952. C'est principalement le secteur « surface » qui, cette année, a déterminé l'amélioration du rendement global.

TABLEAU N° 6.

BASSINS MINIERS	PRODUCTION MOYENNE (1)											
	par journée d'ouvrier à veine			par journée d'ouvrier de l'abatage (ouvriers à veine compris)			par journée d'ouvrier du fond (ouv. de l'abatage comp.)			par journée d'ouvrier de toutes caté- gories (fond et surface)		
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	
	1950	1951	1952	1950	1951	1952	1950	1951	1952	1950	1951	1952
Borinage	4.810	5.378	5.354	—	4.877	4.716	951	969	943	669	683	677
Centre	5.418	6.240	6.043	—	5.913	5.678	974	1.020	1.017	673	715	734
Charleroi-Namur	4.988	5.031	4.964	—	4.916	4.805	1.012	1.030	1.003	675	702	697
Liège	5.283	5.549	5.418	—	4.698	4.627	852	858	860	594	611	624
Sud	5.077	5.417	5.332	—	5.001	4.873	950	968	953	653	676	679
Campine	5.745	6.544	6.385	—	5.855	5.875	1.210	1.310	1.295	823	926	932
Royaume	5.259	5.725	5.629	—	5.239	5.154	1.015	1.054	1.041	695	738	744

(1) Chiffres provisoires.

## Salaires.

(Voir tableaux n° 7 et 8.)

Les salaires dont il est question représentent la rémunération de toute personne — ouvrier, surveillant, chef-ouvrier, contremaître ou autre — liée par un *contrat de travail*, en vertu de la loi du 10 mars 1900 sur le contrat de travail.

Il s'agit des *salaires bruts*, comprenant les sommes retenues pour l'alimentation des caisses de secours et de prévoyance.

En 1952, les salaires des ouvriers mineurs furent majorés de 2,5 % à dater du 1<sup>er</sup> janvier, en vertu de la convention salaires-index. L'index moyen des deux mois précédents ayant dépassé 420. Cette majoration portait de 277,35 à 284,30 F le minimum garanti du groupe X du fond et de 308,25 à 315,95 F le salaire journalier moyen national du même groupe. Quant au salaire du groupe I de la surface, il passait de 154,40 à 158,25 F.

Le tableau n° 7 indique les salaires journaliers moyens des années 1951 et 1952, calculés par journée d'ouvrier (voir définition ci-dessus).

TABLEAU N° 7.  
SALAIRES JOURNALIERS MOYENS BRUTS (Chiffres provisoires)

BASSINS	Ouvriers à veine		Ouvriers de l'abatage (ouvriers à veine compris)		Ouvriers du fond (ouvriers de l'abatage compris)		Ouvriers de la surface		Ouvriers de toutes catégories, fond et surface	
	1951	1952	1951	1952	1951	1952	1951	1952	1951	1952
Borinage	303,55	314,84	299,58	309,84	254,45	265,62	167,69	176,65	228,91	240,46
Centre	314,46	320,61	310,80	317,22	244,74	257,71	169,46	187,77	222,22	238,19
Charleroi-Namur	295,39	311,57	296,17	311,26	259,33	270,10	170,33	179,64	230,98	242,50
Liège	323,12	331,99	309,48	319,03	259,86	266,69	167,93	174,56	233,33	241,39
Sud	306,61	318,85	302,50	313,80	255,87	266,06	168,98	179,00	229,65	241,02
Campine	290,01	301,80	282,83	295,97	246,60	256,11	166,65	174,25	223,15	233,12
Royaume	302,07	313,85	297,01	308,80	253,54	263,50	168,41	177,81	228,03	239,00

Le tableau n° 8 accuse, par rapport à 1951, une augmentation du salaire par tonne. Il fait apparaître, en outre, comme d'habitude, que le salaire par tonne, en Campine, est nettement moins élevé que dans les autres bassins.

Comme il a été souligné à l'occasion des statistiques précédentes, les chiffres des tableaux n° 7 et 8 ne concernent que les salaires proprement dits. D'autres charges viennent s'y ajouter pour constituer le coût de la main-d'œuvre : cotisations pour la sécurité sociale, les congés complémentaires et les doubles périodes de vacances; dépenses pour jours fériés; indemnités pour réparation des accidents de travail; allocations en nature, etc...

TABLEAU N° 8.

SALAIRES PAR TONNE  
(Chiffres provisoires)

BASSINS	SALAIRES BRUTS PAR TONNE NETTE EXTRAITE		
	1950	1951	1952
	Francs	Francs	Francs
Borinage	328,29	334,93	355,40
Centre	311,06	310,94	324,73
Charleroi-Namur	320,27	329,10	347,79
Liège	373,23	382,07	387,03
Sud	332,83	339,71	354,83
Campine	251,70	240,95	250,25
Royaume	308,71	308,88	321,40

## Prix des charbons.

Ces prix s'entendent à la tonne, au départ des charbonnages.

Les prix des charbons ont été modifiés le 1<sup>er</sup> janvier 1952. Le barème était le suivant.

Catégorie	gras	¾ gras	½ gras	¼ gras	maigres
Schlamms (20 % cendres, 20 % eau) :					
	372	372	352	332	332
Bruts (20 % cendres, 3 % eau) :					
0/2	537	537	537	507	507
0/5	552	552	552	522	522
Mixtes (20 % cendres, 7 % eau) :					
	527	527	507	477	477
Lavés (10 % cendres, 7 % eau) :					
0/5	—	—	642	597	597
2/5, 2/6	—	—	682	642	642
0/10	712	702	682	642	642
Fines à coke	712	712	—	—	—
Classés :					
5/10, 6/12	782	782	852	812	812
10/18, 10/20	807	857	997	1097	1097
12/22	—	—	—	—	1207
18/30, 20/30	857	1012	1257	1357	1357
30/50	907	1112	1282	1282	1282
50/80	907	1012	1202	1152	1152
80/120	—	—	1072	1072	1072
Criblés	832	962	997	997	997
Gaillereries	—	—	997	997	997

## Production et prix du coke.

## A. — Production.

La production de coke a marqué une augmentation en 1952 par rapport à 1951.

TABLEAU N° 9.  
PRODUCTION DE COKE  
(en milliers de tonnes)

PERIODES	Cokeries métallurgiques	Autres cokeries	Royaume
Janvier	301,5	248,6	550,1
Février	282,6	232,5	515,1
Mars	308,6	243,3	551,9
Avril	294,0	234,2	528,2
Mai	304,6	240,1	544,7
Juin	288,1	229,9	518,0
Juillet	281,1	227,6	508,7
Août	271,5	232,9	504,4
Septembre	298,1	226,3	524,4
Octobre	322,5	238,3	560,8
Novembre	310,3	231,8	542,1
Décembre	329,3	241,6	570,9
Total 1952	3.592,2	2.827,1	6.419,3
1951 (1)	3.376,6	2.719,8	6.096,4
1950 (1)	2.575,4	2.022,7	4.598,1
1949 (1)	2.778,5	2.256,3	5.034,8
1948 (1)	2.794,7	2.834,6	5.629,3

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle (petit coke compris).

## B. — Prix.

La vente du coke est restée sous le régime du prix normal, instauré le 1<sup>er</sup> octobre 1949.

## Production et prix des agglomérés.

## A. — Production.

TABLEAU N° 10.  
PRODUCTION D'AGGLOMERES  
(en milliers de tonnes).

PERIODES	Royaume
Janvier	179,1
Février	168,0
Mars	131,5
Avril	131,5
Mai	106,8
Juin	102,6
Juillet	76,6
Août	107,1
Septembre	121,2
Octobre	135,9
Novembre	117,8
Décembre	127,4
Total 1952	1.487,8
1951 (1)	1.806,4
1950 (1)	1.019,7
1949 (1)	783,3
1948 (1)	970,2

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

## B. — Prix.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1952, les prix des agglomérés ont été majorés et arrêtés au barème suivant :

- a) Briquettes (½ gras) :
- Type marine 922 F la tonne
  - Type II 897 F la tonne
- b) Boulets :
- moins de 10 % cendres :
    - F/t 917 (½ gras) et 902 (maigres)
  - 10 à 14 % cendres :
    - F/t 877 (½ gras) et 857 (maigres)
  - plus de 14 % cendres :
    - F/t 837 (½ gras) et 817 (maigres)

## Mouvement commercial et consommation de houille de l'Union belgo-luxembourgeoise.

(Voir tableaux n° 11, 12 et 13)

TABLEAU N° 11  
IMPORTATIONS DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE  
(en milliers de tonnes).

PAYS DE PROVENANCE	Houille	Coke	Agglomérés	Total (1)
Allemagne occidentale	398,1	2.958,1	0,7	4.244,2
U. S. A.	808,9	1,0	—	810,1
Royaume-Uni	405,0	23,3	0,7	435,9
France + Sarre	337,8	0,1	0,6	338,5
Pays-Bas	9,5	236,1	0,1	316,6
U. R. S. S.	33,0	—	—	33,0
Pologne	5,1	—	—	5,1
Maroc français	3,6	—	—	3,6
Autres pays	1,1	—	—	1,1
Total 1952	2.002,1	3.218,6	2,1	6.188,1

(1) Le coke et les agglomérés sont comptés dans le total pour leur équivalent en houille crue.

TABLEAU N° 12  
EXPORTATIONS DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE  
(en milliers de tonnes).

PAYS DE DESTINATION	Houille	Coke	Agglomérés	Total (1)
France + Sarre	1.062,0	193,1	137,5	1.436,7
Italie	635,0	0,3	11,6	645,7
Pays-Bas	491,4	6,7	101,8	599,9
Danemark	25,1	186,1	20,1	285,1
Allemagne occidentale	19,1	194,3	0,1	271,8
Yougoslavie	—	137,0	—	178,1
Suisse	50,2	47,2	5,0	116,0
Finlande	64,1	17,9	3,1	90,1
Norvège	23,9	20,8	—	51,0
Autriche	—	10,9	13,9	26,7
Royaume-Uni	0,1	19,9	—	26,0
Espagne	15,5	2,8	—	19,1
Portugal	13,3	—	—	13,3
Brésil	—	6,5	—	8,5
Congo belge	0,3	1,2	1,5	3,3
Equateur	—	1,4	—	1,8
Uruguay	—	1,3	—	1,7
Indonésie (République)	—	1,1	—	1,4
Autres pays	—	2,5	0,2	3,5
Provisions de bord (2)	27,8	0,1	—	27,9
Total 1952	2.427,8	851,1	294,8	3.799,6

(1) Le coke et les agglomérés sont comptés dans le total pour leur équivalent en houille crue.

(2) Pour bateaux étrangers.

TABLEAU N° 13.  
CONSOMMATION DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE  
(en milliers de tonnes).

	1943 (1)	1944 (1)	1945 (1)	1946 (1)	1947 (1)	1948 (1)	1949 (1)	1950 (1)	1951 (1)	1952 (2)
Production .....	23.737	13.529	15.833	22.852	24.436	26.691	27.854	27.321	29.651	30.382
Importation .....	277 (4)	727 (4)	1.898 (4)	4.585	7.588	6.724	4.135	4.092	6.734	6.188
Exportation .....	2.421 (5)	449 (5)	270 (5)	946	2.127	1.738	1.895	3.232	2.603	3.800
Différence des stocks (3) ...	- 179	- 24	- 198	+ 20	+ 132	+ 402	+ 964	- 763	- 827	+ 1.898
Consommation ....	21.772	13.831	17.659	26.471	29.765	31.275	29.130	28.944	34.609	30.872

Le total des importations est en diminution, par rapport à 1951, de 546.000 tonnes, soit 8,1 %, alors que le total des exportations est en augmentation de 1.197.000 tonnes, soit 46,0 %.

Quant à la consommation de l'Union belgo-luxembourgeoise, elle est en baisse, tout en restant supérieure à celle d'avant guerre.

Les stocks sont en forte augmentation par rapport à l'année 1951.

(1) Chiffres définitifs.

(2) Chiffres provisoires.

(3) Le signe + indique une augmentation de stock au cours de l'année ; le signe — une diminution.

(4) Pour les années 1943 et 44, Belgique seule.

Pour 1945 du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril, Belgique seule ; à partir du 1<sup>er</sup> mai, Union Economique belgo-luxembourgeoise.

(5) Du 1<sup>er</sup> janvier 1943 au 30 avril 1945, y compris les exportations à destination du Grand-Duché de Luxembourg.

#### Résultats d'exploitation.

Le tableau n° 14 donne les chiffres provisoires des résultats d'exploitation en 1952 pour les mines de houille seules, à l'exclusion des fabriques d'agglomérés ou de coke.

Le « premier résultat » tel qu'il est donné ici, avant le jeu des subventions ou autres facteurs, est l'excédent de la valeur de la production sur les dépenses totales de l'exercice, y compris les dépenses de premier établissement. Il est donc différent du solde des chiffres de bilans des sociétés charbonnières, où les dépenses de premier établissement sont amorties en plusieurs années. L'évaluation administrative du premier résultat est faite suivant des règles fixées par les lois et arrêtés royaux en vue de la détermination de la redevance proportionnelle due par les concessionnaires de mines aux propriétaires du sol.

Les subventions de l'Etat comprennent toutes les sommes effectivement versées ou remboursées par l'Etat aux charbonnages, directement ou indirectement, dans le courant de l'année, quel que soit l'exercice auquel elles se rapportent.

Le solde du compte spécial du Fonds de Rééquipement est égal à la différence des soldes à fin 1952 et à fin 1951. Il intervient en déduction du Premier Résultat parce que la partie positive de ce solde, c'est-à-dire l'apport au Fonds de Rééquipement, figure dans la

valeur du charbon vendu alors que les charbonnages ne l'ont pas touchée.

Rappelons que, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1949, le Fonds de Solidarité des Charbonnages n'existe plus et que l'Etat a introduit un système de subventions dégressives en lieu et place du système appliqué jusqu'alors. Les sommes qui figurent au poste « Solidarité » du tableau n° 14 correspondent à des reliquats d'exercices antérieurs.

La rubrique « divers » comprend :

1) les différences d'évaluation des matières consommées, avec leur signe. Ces matières ont été évaluées, chaque mois, au prix moyen d'achats récents, quels qu'aient été l'époque de leur entrée en magasin et leur prix réel ;

2) le montant du pécule exceptionnel de vacances. Ce pécule, qui est compris dans les dépenses, a été remboursé par prélèvement sur la masse constituée par le trop-perçu des cotisations pour congés complémentaires des ouvriers du fond ;

3) le montant de l'allocation exceptionnelle du 15 mai. Ce montant a été remboursé par prélèvements échelonnés sur un fonds de prime constitué progressivement à cet effet.

Le bassin du Sud clôture avec une perte de 34,66 F à la tonne et le bassin de Campine avec un bénéfice de 85,23 F à la tonne.

## TABLEAU DES MINES DE HOUILLE

